

Réf: Dossier N° : 56457

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ANAÏSA »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY 2 PLATEAUX LOT 2599 ILOT 219
6ème TRANCHE, Non loin de l'ambassade du GHANA, 27 BP 189
ABIDJAN 27**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Oct 2018, et enregistrés au CEPICI le 05 Nov 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ANAÏSA » .

Objet: distributions de gaz, courtages, intermédiation, import et export, gestion d'affaires. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 2 000 000 F CFA divisé en Deux Cents (200) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY 2 PLATEAUX LOT 2599 ILOT 219
6ème TRANCHE, Non loin de l'ambassade du GHANA, 27 BP 189
ABIDJAN 27**

GERANT: Madame ANGORA AICHA SYLVIE.

**RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-29154 du 07/11/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.**

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°26084 du 07/11/2018

Pour Avis

Le CEPICI

